

Image not found or type unknown



# Faut-il respecter une procédure particulière pour démissionner ?

publié le **17/08/2012**, vu **744 fois**, Auteur : [Assistant-juridique.fr](http://Assistant-juridique.fr)

La démission n'est soumise à aucun formalisme. Mais l'employeur a intérêt à demander un écrit pour se ménager un moyen de preuve.

[Lire l'article](#)